

**GESTION ACTIF-PASSIF EN ASSURANCE**

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AE018	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1003,00 €

**LIEUX ET DATES :****PARIS**

- Du 20/06/2025 au 20/06/2025

**OBJECTIFS**

- Calculer des engagements d'assurance et des provisions techniques
- Appliquer la réglementation en vigueur sur les placements
- Distinguer les provisions d'actifs et d'actif passif
- Construire un modèle actif passif en assurance

**Information complémentaire :**

**Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.**

**Vous souhaitez suivre une formation à distance ?**

**Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**Consultez le taux de satisfaction de nos formations**  
[ici >](#)

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**Le formateur expose les principes clés de la gestion actif-passif. Un exercice permet de valider les connaissances des participants.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'actuariat, formateur expert de l'Iffpass.**

## PROGRAMME

### A. Introduction

1. Importance de la gestion des risques
  2. Principes de la gestion Actif / Passif
  3. Vision prospective et stochastique
- ### B. Notions techniques de base en Assurance Vie
1. Différents taux d'intérêt
  2. Taux de rendement d'un placement
  3. Tables de mortalité et probabilités
  4. Probabilités viagères
  5. Valeur probable
  6. Notion de duration
- ### C. Cadre comptable d'une compagnie d'assurance
1. Présentation d'un bilan
  2. Bilan simplifié d'un assureur
- ### D. Principes de provisionnement et principales provisions réglementaires
1. Provisions mathématiques
  2. Provisions pour participations aux bénéfices
  3. Provision globale de gestion
  4. Autres provisions de passifs
- ### E. Engagements réglementés
1. Typologies de placement
  2. Provisions d'actif
  3. Actifs en représentation des engagements
  4. Couverture des engagements réglementés
  5. Mécanismes de participation aux bénéfices
  6. Provisions d'actifs passifs
- ### F. Gestion actif-passif des sociétés d'assurances
1. Principes de la gestion actif passif
  2. Origine des passifs d'assurance
  3. Objectifs de la gestion actif passif
  4. Gestion actif passif opérationnelle en assurance
- ### G. Impacts de Solvabilité 2 sur la gestion actif-passif
1. Importance de la gestion des risques
  2. Présentation de l'ERM
  3. Allocation d'actifs et gestion des risques
  4. Bilan Solvabilité 2
  5. Rappel de la directive Solvabilité 2
  6. SCR

### **Validation des acquis :**

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

## **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

### **PUBLIC**

Chargés d'études actuarielles  
Gestionnaires de back-office  
Conseillers en gestion de patrimoine  
Auditeurs internes  
Consultants

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.  
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

### **PRÉ-REQUIS**

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

### **TARIFS ET FINANCEMENTS**

1003,00 €  
Exonérés de TVA

### **CONTACT**

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / 01 47 76 58 70

Généré le 09/01/2026 à 17:06